RAPPORT ANNUEL 2013

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org

SOMMAIRE

3 Édito

4 2013 en images

6 Qui nous sommes

11 Activité en France

18 Actualités des villages et établissement en France

24 Activité dans le monde

28 Développement et communication

34 Richesses humaines

37 Financement de nos actions

42 Merci à

Conception et rédaction : SOS Villages d'Enfants France

Impression : Déjalink

Photos : Amélie Baudry Tcherniak, photo BPE, Simon Hubert, SOS Villages d'Enfants, Le Journal de l'Action Sociale (Assises 2013), Malika Gaudin Delrieu, SOS Villages d'Enfants Mali, SOS Villages d'Enfants Madagascar, Christophe Harter, Marko Mägi, A Prime Group/Contraste Productions, Florin Valdescu, François Pugnet, Julien Cauvin - TF1

SOS Villages d'Enfants est adhérente à France générosités, Syneas, Unifaf et Uniopss.

SOS Villages d'Enfants
6 Cité Monthiers - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25
www.sosve.org
contact@sosve.org

© 2014 - SOS Villages d'Enfants - Tous droits réservés

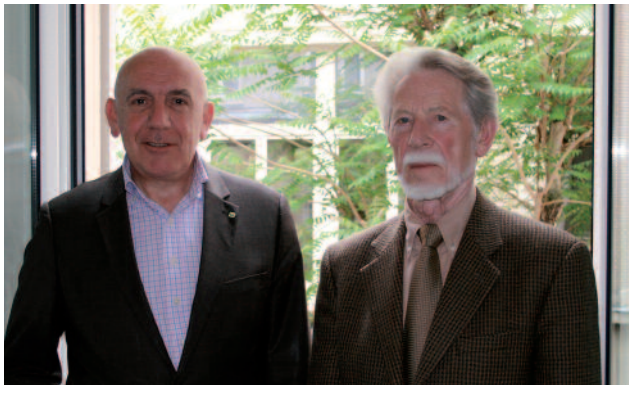

Tous en cœur !

Ces 3 mots sont le fil rouge d'une forte dynamique associative. Plus qu'un appel, ils traduisent l'élan qui a animé nos enfants et nos jeunes, nos équipes, nos partenaires et tous ceux qui nous apportent leur soutien.

Ils renvoient tout d'abord au nom choisi pour le concert exceptionnel donné par 100 artistes de renom en faveur de SOS Villages d'Enfants, une première. Notre association, représentée par Anny Duperey, notre marraine depuis 20 ans, a bénéficié d'une belle visibilité grâce à la diffusion de ce concert par France 2 au mois de décembre.

« Tous en cœur ! » évoque aussi la démarche participative proposée aux enfants et jeunes des villages SOS invités à s'exprimer dans les espaces de concertation qui leur sont dédiés, à se produire lors des anniversaires de villages ou à la séance de clôture des Assises de la protection de l'enfance.

C'est cette même volonté de partage qui amène notre association à s'engager dans de nombreux groupes de travail au sein de la protection de l'enfance.

Nous associons bien-sûr les conseils généraux de 11 départements de la France métropolitaine, avec lesquels nos équipes travaillent en étroite coopération tout au long de l'année, afin d'accompagner au mieux les enfants et jeunes qui nous sont confiés.

Nos donateurs, parrains, testateurs et entreprises partenaires se mobilisent avec générosité, pour nous apporter un soutien particulièrement précieux en ces temps d'incertitude. Il permet la pérennité de nos actions en France et dans le monde. Consciente de l'engagement de tous et de sa responsabilité, notre association accorde la plus grande vigilance à la gestion des fonds qui lui sont confiés. Une situation financière saine permet d'envisager l'avenir de façon dynamique.

L'année 2013 marque aussi la fin du plan 2008 – 2013 ; les indicateurs mis en place pour en évaluer sa pertinence affichent des résultats positifs. Aussi c'est avec confiance que le nouveau plan 2014 – 2016 s'engage autour d'une vision partagée : « *S'il y a bien un développement qui se doit d'être durable, c'est celui de l'enfant* ».

Pierre PASCAL,
Président

Gilles PAILLARD,
Directeur général

2013 EN IMAGES

Anny Duperey soutient SOS Villages d'Enfants depuis 20 ans ! Merci Anny !

Un moment d'émotion

Une troupe de jeunes d'un village d'enfants a été mise à l'honneur lors des Assises de la protection de l'enfance.

Madagascar : le confort de l'hygiène

Le quotidien de centaines de personnes est transformé par les 40 blocs sanitaires installés par SCA et Lotus®.

50 ans, ça se fête !

2 villages d'enfants ont célébré leur 50ème anniversaire avec une large participation des enfants et des jeunes.

Mali : face à l'urgence

Un programme exceptionnel par son champ d'intervention et sa durée est venu en aide à plus de 11 000 personnes.

« Profession : mère de cœur »

Un documentaire de 52 minutes diffusé sur France 2 a permis de découvrir cette fonction spécifique.

Un exploit !

100 ans après le 1er Tour de France, Stéphane Viseux a refait le parcours (2 428 km) pour SOS Villages d'Enfants, seul et en 6 jours !

Tous en cœur

Une première ! Autour d'Anny Duperey, 100 artistes renommés ont donné un concert au théâtre du Châtelet à Paris au profit de SOS Villages d'Enfants : les artistes classiques, lyriques, de variété et de jazz ont uni leurs voix pour soutenir l'enfance en danger. Ce concert, diffusé le 29 décembre sur France 2, a réuni 1 300 000 spectateurs.

QUI NOUS SOMMES

« Un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et peut aimer en retour »

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée en 1956 dans le nord de la France, à partir d'un concept qui a vu le jour en Autriche en 1949. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International[1] :

- Présente dans 133 pays et territoires
- 80 000 enfants et jeunes accueillis dans 545 villages d'enfants SOS
- Plus de 2 300 programmes sociaux, éducatifs et de santé
- 1 million de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes)[2]

[1] Chiffres au 1er janvier 2014
[2] Hors programmes d'urgence

Nos valeurs

A l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

Le lien fraternel, une réelle ressource pour l'enfant

Le maintien du lien fraternel participe à l'équilibre des enfants, favorise la réparation de leurs traumatismes et constitue un important facteur de réussite pour leur avenir.

Les droits de l'enfant

SOS Villages d'Enfants agit dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant et dans le respect des cultures, des croyances et des lois propres à chaque pays. Elle met tout en oeuvre pour que les droits élémentaires des enfants soient respectés.

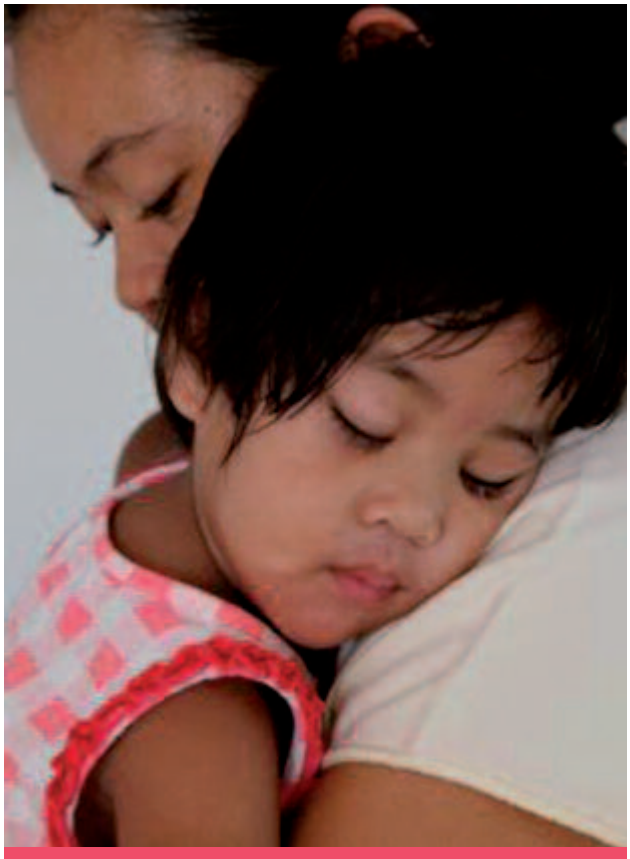

« Chaque enfant a sa place dans une famille et doit grandir dans un climat d'affection, de respect et de sécurité » Projet associatif SOS Villages d'Enfants

Enracinement local et respect des traditions

Tout le personnel est recruté localement. Les enfants sont élevés dans leur culture, leur religion, leurs traditions.

« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert »
Projet associatif SOS Villages d'Enfants

« J'entretiens d'étroites relations avec mes 4 frères et soeurs. Tous ont un emploi, sont mariés et ont des enfants. On se téléphone, on a plaisir à se retrouver pour les fêtes, les mariages et les communions...
Déjà au village, nous étions très soudés et, aujourd'hui encore, on se soutient mutuellement, en cas de problème, on se serre les coudes ». Paulette, 56 ans, ancienne du village d'enfants SOS de Neuville St-Rémy

Nous croyons à la force du lien affectif !

SOS Villages d'Enfants croit à ce lien fondamental pour tout être humain – a fortiori pour ceux qui ont connu l'absence d'amour ou même le désamour. SOS Villages d'Enfants sait que le lien affectif est important pour le développement d'un enfant. Elle en a fait l'expérience depuis plus de 50 ans, et partout dans le monde, elle en constate la force, souvent déterminante dans un parcours d'enfant.

L'affection d'une mère SOS peut soulager les souffrances et faire grandir un enfant blessé par la vie. Elle renforce le bénéfice de mesures prises en faveur d'un enfant : la tendresse qui accompagne un soin décuple le bénéfice de ce soin. Qui n'en a fait l'expérience ? Un sourire, une marque de confiance, un geste de complicité : cela change tout !

Compter sur quelqu'un. Compter pour quelqu'un. Ce lien constitutif de l'être humain est irremplaçable. Il est à chacun ce que le soleil est à la vie : il lui donne sa profondeur, sa chaleur, son éclat.

Notre association a cette mission singulière, unique et merveilleuse de favoriser l'épanouissement de ces liens. C'est le sens de notre engagement.

Et nous sommes profondément heureux de voir des enfants, se sachant aimés et aimants à leur tour, pouvoir être confiants et sourire à la vie.

La gouvernance

L'Assemblée générale

Elle est composée de 205 membres adhérents.

Le Conseil d'administration

Il prend toutes décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale. Il élit en son sein le président et les membres de la commission exécutive. Les nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale du 14 juin 2009 fixent à 25 le nombre maximum d'administrateurs. Il s'est réuni 5 fois en 2013.

Le Président

Pierre Pascal est président du conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis 1993.

La Commission exécutive

Elle est composée de 8 membres élus. Elle est habilitée à prendre toute décision courante dans le cadre des pouvoirs que lui délègue le conseil d'administration pour 3 ans. Elle prépare les décisions à lui soumettre. Elle s'est réunie 9 fois en 2013.
Le 14 octobre 2013, Daniel Barroy a été élu membre de la commission exécutive alors qu'il acceptait de succéder à Marie-Claude Hamon comme notre représentant au Sénat international. Marie-Claude Hamon a été élue vice-présidente.

La Commission des finances

La commission des finances fait des propositions, prépare les projets de budget et exerce une fonction de contrôle interne. Elle est composée de 6 membres. Elle s'est réunie 4 fois en 2013.

Tous les membres de ces instances apportent leur concours au fonctionnement de l'association à titre bénévole.

Commission exécutive

Pierre Pascal
Directeur honoraire aux ministères de la Santé et du Travail. Inspecteur général honoraire des affaires sociales
Président

Jean-Pierre Rousselot
Inspecteur général honoraire des Charbonnages de France
Vice-Président

Michel Rémond
Président honoraire du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA)
Vice-Président

Marie-Claude Hamon
Ancienne chargée de mission à Electricité de France
Vice-Présidente

Serge Gouteyron
Ancien Président Directeur Général. Gérant de société
Trésorier

Philippe Barbieux
Ancien directeur des Ressources Humaines de la Direction des Etudes du groupe BULL
Secrétaire

Françoise Rouch
Ancien Directeur Régional et Départemental des affaires sanitaires et sociales

Daniel Barroy
Chef de la mission de la photographie au ministère Culture et Communication

Autres administrateurs

Jean-Claude Angoulvant
Consultant en protection sociale
Ancien directeur d'une caisse de retraite

Geneviève Avenard
Directrice générale de l'ACODEGE - Côte d'Or (Association d'accompagnement des personnes handicapées)

Pierre Bollon
Délégué général de l'AFG
(Association Française de la Gestion Financière)

Jean-Louis Boujon
Vice-Président de la fédération française de rugby
Ancien directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire
Président honoraire de l'International School Sports

Christine Chirol
Directrice honoraire des relations internationales à l'INSERM
(Institut national de la santé et de la recherche médicale)

Bernard Douche
Directeur honoraire du service interentreprise de Médecine du travail de Meurthe-et-Moselle

Paule Drouault-Gardrat
Avocat spécialisé en droit pharmaceutique

Pierre-Marie Favrot
Conseil en organisation

Claire Galéotti
Ancien proviseur de lycée

Maïté Prévot
Ancien responsable de laboratoires de recherche - développement dans la métallurgie

Anne Roux-Mattéoli
Mère de famille

Francis Seitz
Ancien cadre dirigeant dans l'industrie de l'emballage

Jean Tran Thanh Van
Directeur de recherche émérite au CNRS

Odon Vallet
Professeur à la Sorbonne

Joëlle Voisin
Inspectrice générale des affaires sociales

Hélène Zozaya
Assistante sociale. Ancienne directrice du service psychopédagogique de SOS Villages d'Enfants

Commission des finances

Serge Gouteyron, Président
Michel Rémond
Daniel Barroy
Pierre-Marie Favrot
Françoise Rouch
Francis Seitz

Administrateurs honoraires

Jean Gouvy
Jean-Pierre Legrand
Jean Papin (décédé en 2014)
Hélène Rötig
Evelyne Thion

La direction

Le directeur général est chargé de mettre en oeuvre tous les moyens de l'association pour répondre au mieux à son objet social, dans l'esprit de son projet associatif. Il est garant de la bonne application des projets pédagogiques des villages SOS et établissements et a une obligation de résultat quant à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Il s'appuie sur une équipe de directeurs d'établissements et de services opérationnels au siège social. Le directeur général participe aux travaux de la commission exécutive et du conseil d'administration.
D'autres directeurs et salariés de l'association peuvent être appelés par le président à assister avec voix consultative aux séances de l'assemblée générale, du conseil d'administration et de la commission exécutive.

Vie associative

SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance dont Gilles Paillard, directeur général, est un des membres élus et préside le Comité de déontologie. Elle est aussi membre de France générosités et adhérente au SYNEAS[1], à l'UNIFAF[2] et l'Uniopss[3],
Le contrôleur du Comité de la Charte a participé à 2 conseils d'administration, l'un consacré en janvier au budget prévisionnel de l'année à venir, l'autre en mai, consacré à l'arrêté des comptes.

En plus de la revue trimestrielle *Villages de joie*, les membres adhérents reçoivent, deux fois par an, une communication spécifique, *la Lettre aux adhérents*.

(1) Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale
(2) Organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat (OPCA) pour collecter et gérer les fonds de la formation professionnelle continue des entreprises de la Branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif.
(3) Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

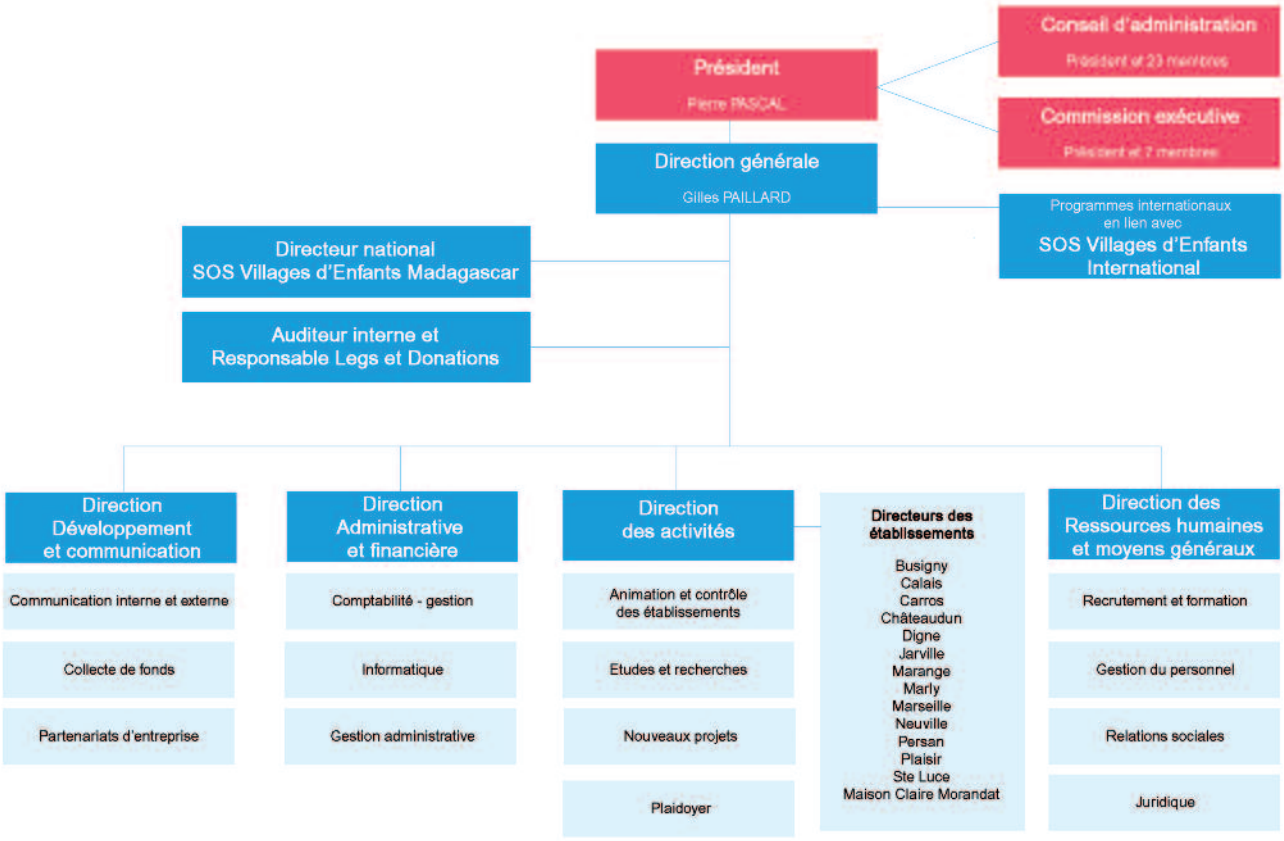

ACTIVITÉ EN FRANCE

191 fratries accueillies

SOS Villages d'Enfants prend en charge des fratries dans le cadre de la politique de protection de l'enfance. Les décisions de placement des enfants accueillis sont, le plus souvent, prises par les juges des enfants qui les confient aux services de protection de l'enfance des conseils généraux.

SOS Villages d'Enfants propose une prise en charge adaptée à des fratries pour lesquelles :

- les services de l'Aide sociale à l'enfance anticipent un placement dans la durée
- les relations fraternelles constituent une ressource pour chaque enfant.

SOS Villages d'Enfants assure la gestion de :

- 13 villages d'enfants en France métropolitaine
- un établissement pour jeunes de 16 à 21 ans : la Maison Claire Morandat

et soutient

- 2 établissements d'insertion : la Ferme du Major à Raismes (59) et les Ateliers de la Garenne à Nanterre (92)
- un village d'enfants en Polynésie française.

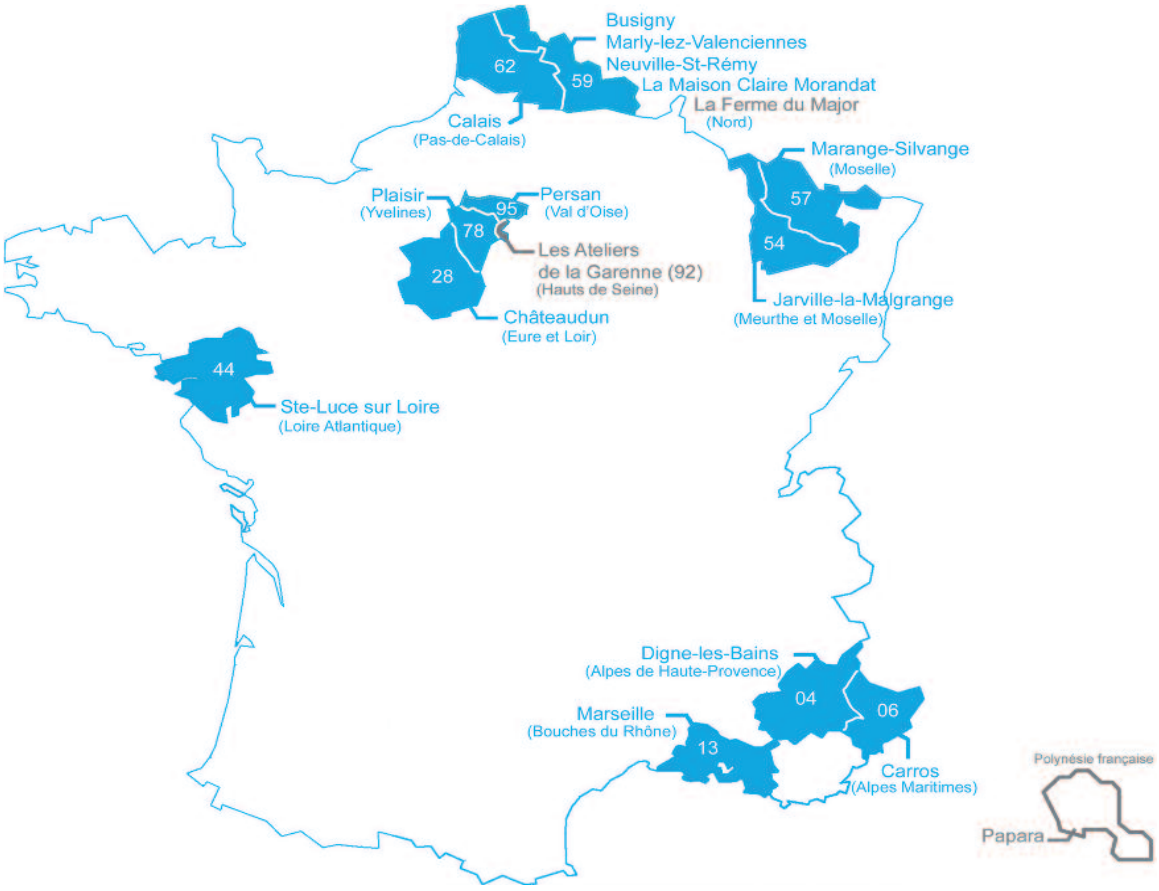

En gris : village et établissements associés

Les spécificités de l'accueil en village d'enfants SOS

A la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement, les villages d'enfants proposent un accompagnement qui permet aux enfants de :

grandir dans un cadre de vie de type familial

Les enfants sont accueillis dans une maison semblable à celles de l'environnement immédiat. Ils investissent leur territoire : « *C'est notre maison...* » et participent et s'impliquent dans la vie quotidienne et les événements familiaux. Ils sont ainsi préparés à une autonomisation progressive.

vivre avec leurs frères et sœurs

Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association met tout en œuvre pour permettre aux enfants accueillis de vivre avec leurs frères et sœurs.

s'appuyer sur une relation éducative et affective stable

SOS Villages d'Enfants propose un accompagnement s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale, figure d'attachement. Elle assure l'accompagnement quoti-

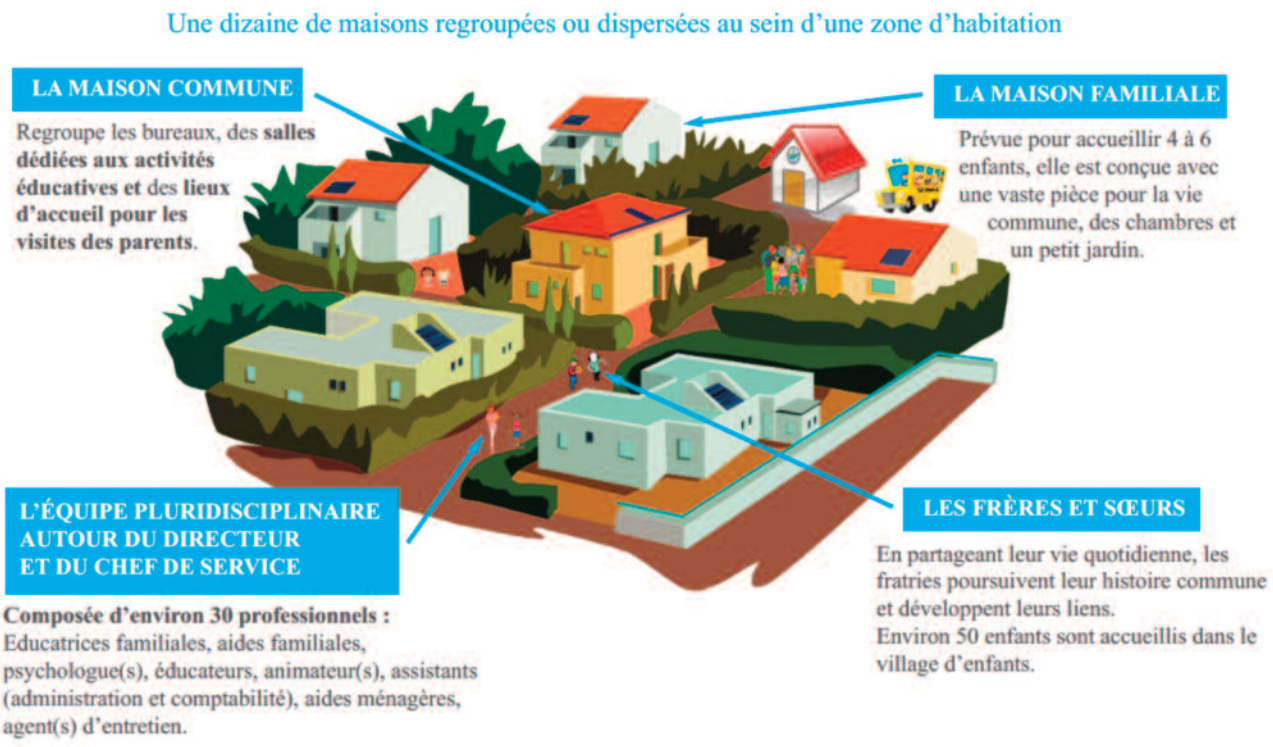

dien des enfants et leur permet de grandir dans un climat d'affection, tout en respectant leur histoire familiale. Tout est mis en œuvre pour le maintien des liens familiaux nécessaires au développement de l'enfant, dans le respect des attendus du juge des enfants ou des recommandations des services de l'aide sociale à l'enfance.

bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire

L'équipe éducative pluridisciplinaire, dont fait partie l'éducatrice familiale, accompagne l'enfant et prend l'ensemble des décisions le concernant. Le projet d'accompagnement personnalisé, auquel chaque enfant est associé, s'appuie sur un bilan précis, définit des objectifs et est soumis à évaluations régulières.

être préparés à une vie d'adulte autonome et responsable

L'accompagnement progressif vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle sont au cœur des préoccupations de SOS Villages d'Enfants. Les équipes sont attentives à proposer un accompagnement scolaire ambitieux et de qualité, des activités d'éveil culturel, artistique et sportif, un travail sur les liens avec les parents, des dispositifs progressifs d'accès à l'autonomie, un droit effectif à la participation.

Informations et chiffres clés[1]

Les villages d'enfants SOS

191 fratries

615 enfants

222 793 journées

Âge moyen : 11 ans

Filles : 55 %

Scolarité

- 40 % en cycle primaire
- 53 diplômes préparés
- 77 % de réussite

Les mouvements en 2013

Admissions

31 fratries

- Taille moyenne : 2,6 enfants
- Âge moyen : 6 ans
- 9 enfants sur 10 placés par l'ASE[2] sous mesure d'assistance éducative

Sorties

102 enfants et jeunes

- Durée moyenne en village : 7 ans
- Accès à l'autonomie : 22 %
- Retour en famille : 44 %
- Réorientation : 34 %

Aide aux aînés et anciens

- 45 aides financières
- 43 bénéficiaires (dont 19 encore en accueil)

La Maison Claire Morandat

- 76 demandes d'accueil
- 25 nouveaux jeunes accueillis
- Durée moyenne : 1 an 4 mois
- Diplôme durant l'accueil : 40 %
- Autonomie à la sortie : 1 jeune sur 3

[1] au 31 décembre 2013
[2] Aide sociale à l'enfance

Favoriser une démarche participative

En 2013, l'association a favorisé le développement d'une approche participative :

- à l'interne avec les jeunes et les salariés
- à l'externe auprès d'organismes de la protection de l'enfance.

Au cœur de l'association

Avec les salariés

Après les administrateurs, les **directeurs et les cadres de l'association** ont été conviés à un séminaire dédié à la préparation du plan stratégique 2014-2016. Il s'agit d'une démarche novatrice qui permet de rassembler largement, autour d'un message fort : « S'il y a vraiment un développement durable, c'est celui de l'enfant. »

Les **psychologues** des villages d'enfants SOS et de la Maison Claire Morandat se sont réunis autour du thème « Les logiques communes entre le bébé et l'adolescent : vécu traumatique et réactivation », avec la participation d'Albert Ciccone, professeur de psychopathologie et psychologie clinique (Université Lyon 2). Il a partagé ses réflexions théoriques avec les participants qu'il a ensuite accompagnés dans la lecture des situations présentées par deux d'entre eux.

Les **éducateurs** ont consacré 2 journées de formation au droit de visite des parents, avec Catherine Sellenet, docteur en sociologie clinicienne et juriste. Elle a invité les participants à réfléchir sur la question des liens parents-enfants, lorsque la séparation est survenue dans leur histoire. A partir du travail de recherche qu'elle conduit, elle a proposé des pistes pour aider les professionnels à poser un autre regard sur la façon de penser, d'organiser, les visites parents-enfants.

Avec les jeunes

L'identité de l'**Espace National de Consultation des Jeunes** (ENCJ) s'est renforcée avec une nouvelle identité visuelle, créée par les jeunes.

En 2013, les jeunes ont choisi d'évoquer la place des parents dans leur vie ; pour appréhender cette question sensible, ils ont travaillé sur des cartes qui illustrent leur réseau. Au regard de la richesse de leur réflexion, l'association a proposé à l'ENCJ de rédiger un texte destiné à être intégré dans les livrets d'accueil remis aux parents et aux enfants lors de leur arrivée au village d'enfants.

Le **programme d'épanouissement par le sport (PEPS)** initié en 2010, s'est déployé en 2013 autour de 3 activités : équitation, multisports et multirandonnées, réparties sur 9 stages. 46 enfants et jeunes des 13 villages d'enfants SOS et de la Maison Claire Morandat y ont participé.
Une des forces de ce projet est le suivi précis de chaque jeune pendant les stages, grâce à des évaluations individuelles très détaillées. Les participants sont impliqués dans la définition des objectifs qui leur sont propres et dans l'analyse de leur progression. Cette prise de conscience permet le transfert des acquis du sport dans la vie quotidienne.

SOS Villages d'Enfants a participé au **Forum Mondial sur l'Éducation par le Sport** et a co-organisé le forum jeunes en partenariat avec l'Agence Pour l'Education par Le Sport (APELS). La volonté de l'association était de donner la parole aux jeunes de différents pays. SOS Villages d'Enfants était représentée par des délégations d'Albanie, de France

et de Madagascar. De jeunes Anglais, bénéficiaires de la fondation du club de football de Tottenham Hotspur, les ont rejoints. Avant le lancement officiel du forum, les jeunes ont pu échanger pendant trois jours sur leurs expériences d'éducation par le sport. Avec l'aide de traducteurs et d'animateurs, ils ont transformé ces échanges en interventions durant le forum qui a rassemblé 600 participants venus des 5 continents.

La **7ème édition du VESOS Trophy** - journée de rencontre sportive et ludique - a été organisée par une équipe de 20 jeunes et 25 adultes qui se sont répartis les différents pôles (animations, transport, nourriture, hébergement) de cet

Une des épreuves du Vesos Trophy

évènement important qui a rassemblé 13 équipes de 9 joueurs, venant de 13 villages d'enfants.

La prestation des enfants et jeunes était au cœur des dispositifs festifs du cinquantième anniversaire de 2 villages d'enfants.

A Jarville-la-Malgrange, ils ont illustré les 50 dernières années en chansons. A Marly-les-Valenciennes, ils ont présenté un conte, « Aventures », écrit, illustré et mis en scène par les jeunes eux-mêmes.

Ce spectacle, adapté pour la séance de clôture des 6èmes Assises de la protection de l'enfance, a été présenté devant 1 600 professionnels.

Madame Bertinotti, Ministre déléguée à la Famille, s'est rendue au siège de SOS Villages d'Enfants le 20 novembre 2013, journée internationale des droits de l'enfant, pour rencontrer des jeunes et des professionnels de l'association autour du thème du **droit des jeunes à la participation**.
6 jeunes ont commenté la charte des usagers illustrée et annotée pour les plus jeunes et ont échangé avec la Ministre sur des exemples concrets de situations mobilisant ces droits.

Une table ronde sur « La participation des jeunes, mise en pratique à SOS Villages d'Enfants » a donné lieu à de très riches échanges avec plusieurs représentants de l'association. Madame Bertinotti en a salué l'intérêt et a noté qu'ils s'inscrivaient dans sa préoccupation d'amélioration de la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance.

Avec les acteurs de la protection de l'enfance

ANESM

SOS Villages d'Enfants a participé aux travaux de l' Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM) autour de « l'évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur ou jeune majeur en cours de mesure ». Cette recommandation a été diffusée en mars 2013. SOS Villages d'Enfants a également été associée à l'élaboration d'une fiche de recommandation de bonne pratique sur la « participation de l'usager ».

CNAPE

L'association participe au groupe national d'appui à la protection de l'enfance depuis 2011. Cette instance produit des fiches thématiques et des avis afin d'accompagner les évolutions de pratiques professionnelles jugées prioritaires

par ses membres. En 2013, une fiche thématique a été publiée sur la médiation familiale dans le cadre de la protection de l'enfance.

ODAS

L'association participe depuis 2011 aux travaux du groupe de travail « Enfance et famille » de l'ODAS[1] dont l'objet est l'analyse des stratégies et des organisations départementales en matière de protection de l'enfance. En 2013, le groupe s'est réuni deux fois en séance plénière pour présenter des initiatives territoriales autour du soutien à domicile des enfants, dans le cadre de l'étude sur l'économie de la protection de l'enfance. Le prochain volet de cette étude concernera le placement.

ONED et INED

SOS Villages d'Enfants a participé - avec une trentaine de chercheurs de 16 pays - à la journée d'étude internationale proposée par l'ONED[2] et l'INED[3] sur « La transition à l'âge adulte après une mesure de protection ». Dans le cadre d'une table ronde consacrée à la présentation d'expériences françaises innovantes, SOS Villages d'Enfants a fait valoir son approche participative autour de l'Espace National de Consultation des Jeunes et la recherche par les pairs : « Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde ».

Presse professionnelle

Dans le numéro spécial de la revue de l'Union nationale des Associations familiales (UNAF) consacré au thème « Familles et école » publiée en décembre 2013, l'association a présenté les enjeux des démarches autour de l'accompagnement scolaire des enfants qu'elle accueille.

Depuis janvier 2011, l'association est partenaire du « Bulletin de la protection de l'enfance », bimensuel édité par le Journal de l'Action Sociale. Au-delà de son soutien financier à la revue, l'association fait valoir son expertise dans l'approche rédactionnelle.

En 2013, l'action de l'association a été valorisée à travers :

- un dossier spécial consacré au thème de la fratrie dans le cadre du placement et à la parution du Cahier SOS n° 6
- un reportage photos sur le spectacle de clôture des 6èmes Assises nationales de la protection de l'enfance assuré par les jeunes du village d'enfants SOS de Marly et leur exposition artistique
- un article sur l'expérience de la Maison Claire Morandat en matière d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, particulièrement la méthodologie innovante EVA GOA
- un article sur la recherche par les pairs « Devenir adulte quand on sort de la protection de l'enfance ».

[1] Observatoire national de l'action sociale décentralisée
[2] Observatoire national de l'enfance en danger
[3] Institut national des Etudes démographiques

ACTUALITÉS DES VILLAGES ET ÉTABLISSEMENT EN FRANCE

L'année 2013 a été marquée par le 50ème anniversaire de 2 villages d'enfants SOS :

- Marly-lez-Valenciennes (59)
- Jarville-la-Malgrange (54)

Dynamisme et innovation

Les spécificités de l'accueil en village SOS sont mises en œuvre dans tous les villages, pour proposer aux enfants et jeunes un accompagnement à la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement.

Au-delà des spécificités du projet associatif, chaque village propose un accompagnement qui s'adapte au contexte qui lui est propre.

Cet environnement est lié :

- à l'actualité du village : anniversaire, événement marquant…
- aux enfants et jeunes : leur âge, leur origine culturelle ou interculturelle, leurs besoins, leurs centres d'intérêt seront autant de facteurs qui conditionnent les projets éducatifs
- à l'équipe éducative : elle impulse une dynamique qui repose sur la richesse des compétences et motivations de ses membres.

Ainsi chaque village a-t-il été amené en 2013 à développer des projets particuliers.

50ème anniversaire à Marly-lez-Valenciennes et Jarville-la-Malgrange

Les enfants et jeunes, au cœur des dispositifs festifs

Marly-lez-Valenciennes

Samedi 22 juin : c'est sous un chapiteau de cirque qu'une douzaine d'enfants ont présenté leur spectacle intitulé « Les Endormeurs », fruit d'un travail engagé depuis plusieurs années à leur propre initiative.

La parole des jeunes a aussi été transmise sous forme d'une video avec des verbatim des représentants de l'Espace Village de Consultation des Jeunes (EVCJ) : « *J'aime bien la psychologue car au début elle remet dans l'ordre tout ce qui ne va pas dans notre tête* » ou « *La mère SOS n'est pas notre maman biologique mais c'est elle qui est là au quotidien pour nous écouter, nous permettre de suivre l'école* » etc.

Un signe fort : l'animateur de cette demi-journée, Jérémy, est un ancien du village d'enfants de Marly. Agé de 26 ans aujourd'hui, il reconnaît que sa situation antérieure était difficile :

> *« J'étais baladé de foyer en foyer sans mes frères et soeurs. A Marly, j'ai pu les retrouver avec un grand bonheur. Je sais que je n'ai pas toujours été facile pour ma mère SOS mais je la remercie du fond du coeur car c'est grâce à elle que je suis devant vous aujourd'hui ».*

Jarville-la-Malgrange

Samedi 26 octobre : le village d'enfants SOS de Jarville a fêté ses cinquante ans, en chansons, en présence de plus de 400 personnes. Les enfants et les jeunes ont présenté un spectacle musical, retraçant l'histoire du village SOS par décennie.

> *« Depuis 50 ans, 279 enfants ont été accueillis au village d'enfants de Jarville, et 124 professionnels ont oeuvré dans le même objectif de valeurs partagées autour de l'enfant et de solidarité humaine. Aujourd'hui, ce sont 21 fratries qui sont engagées dans la célébration de cet anniversaire. Il y a des histoires de vie, des parcours qui sont tissés depuis 50 ans par des enfants, des femmes, des hommes dont nous sommes fiers ».*

Les interventions étaient ponctuées par de nombreux « tubes » musicaux interprétés par les enfants comme « J'irai au bout de mes rêves », de Jean-Jacques Goldman, si porteur de sens dans ce contexte. La troupe Méli Mélodie a présenté des tableaux musicaux liés à l'enfance. Une cinquantaine de choristes, dont 15 enfants ou jeunes et 5 adultes de l'équipe éducative, ont investi la scène pour offrir près d'une heure de prestation riche d'émotion et de sens.

L'animation était assurée par un jeune du village, Dylan.

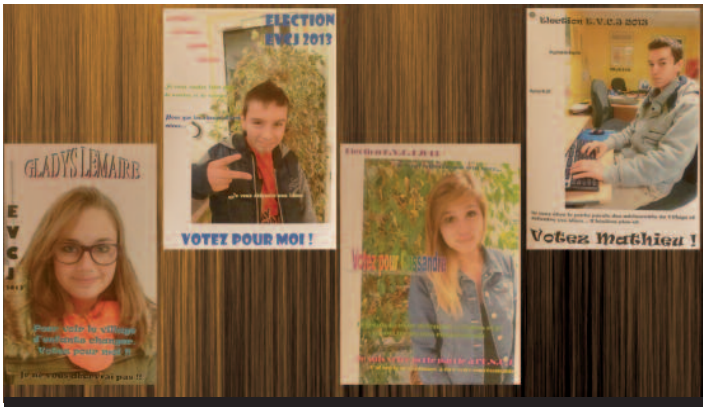

Busigny : campagne pour l'élection de l'EVCJ

Calais : SAFI, un cadre sécurisant

Busigny

Des élections comme en vrai !

Le village a voulu donner un signe fort en impulsant une forte dynamique à l'élection des membres de l'Espace Village de Consultation des Jeunes (EVCJ). Avant le scrutin, les jeunes candidats se sont fait connaître durant 2 semaines par une campagne de communication à la maison commune : des affiches individuelles présentaient chaque candidat, avec sa photo et un slogan.

Le scrutin s'est déroulé dans les conditions d'un vote officiel. Les élections ont eu lieu le vendredi 6 décembre à la maison commune, avec une urne et dans un isoloir, prêtés par la commune, avec 2 assesseurs - une jeune fille et une adulte. Le dépouillement a eu lieu en présence du directeur, de nombreux jeunes et des membres de l'équipe éducative. Le mandat des élus est d'une année.

Calais

Un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI)

Le SAFI a pour objectif d'offrir à des fratries placées en urgence un cadre d'accueil et d'observation des relations fraternelles, sécurisant, limité dans le temps (2 mois au maximum), permettant d'évaluer la pertinence du maintien du cadre de vie commun pour la fratrie. Assurée par des aides familiales, la prise en charge au SAFI est destinée à 5 enfants simultanément présents âgés de 0 à 12 ans. Au-delà de l'hébergement et l'évaluation, le SAFI cherche à assurer aux enfants une continuité sur le plan de leur santé, de leur scolarité et de leur éducation, afin d'éviter que d'autres ruptures s'ajoutent au traumatisme de l'urgence.

A l'issue du séjour au SAFI, en lien avec l'ASE, des options peuvent être proposées : placement regroupé ou séparé, retour en famille, solutions différenciées pour chacun des enfants.

Carros

Renforcement de l'approche pluridisciplinaire

Depuis plusieurs années, le village organise trimestriellement des rencontres entre les professionnels éducatifs (mères SOS, aides familiales, éducateurs) afin de favoriser l'approche pluridisciplinaire. Elles ont lieu en présence du directeur, du chef de service éducatif et des psychologues.

En 2013, 3 thématiques ont été abordées :

- la notion d'attachement
- le secret partagé
- la sanction et la punition

Châteaudun

Une animatrice au village SOS

Les enfants et les jeunes de tous les âges bénéficient d'un large panel d'activités proposées par une animatrice qui intervient à temps plein au village. Elle favorise :

- l'épanouissement artistique : peinture, mosaïque, moulage et travail du cuir
- l'éveil culturel : des séances de lecture, projections et émissions adaptés au jeune public
- le sport : des séquences « piscine » et « VTT », des sorties « découverte de la nature ».

Par ailleurs, elle a renforcé les relations avec les associations municipales dans les domaines artistique, culturel et de loisirs et un partenariat très dense s'est développé avec la ville de Châteaudun.

Digne-les-Bains

Sous le signe de l'innovation

L'année 2013 a été marquée par l'ouverture d'une villa de 5 pièces dans le nouveau lotissement contigu au village d'enfants. Ce logement locatif est dédié à l'accueil des familles des enfants, lors de leurs visites au village d'enfants. L'origine géographique de bon nombre d'enfants accueillis au village rendait cet aménagement nécessaire. Une formule originale et novatrice a été mise en place avec l'accueil d'une maman qui - durant 3 mois - a vécu chaque semaine quelques jours en présence de ses enfants. Cette étape dans la préparation au retour en famille, a été acceptée par le juge des enfants et les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, sous forme de placement séquentiel.

Ce même pavillon est un outil de préparation à l'autonomie de jeunes bientôt majeurs.

Marange-Silvange

Augmentation de la capacité d'accueil

La Direction Enfance Famille Insertion (DEFI), partenaire du village, a souhaité l'augmentation de la capacité d'accueil du village qui peut faire valoir un riche panel de dispositifs mis en place pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes : participation avec l'EVCJ, liens avec les parents, démarche qualité, dossier de l'enfant, relations avec les partenaires locaux, etc. Les outils éducatifs sont également variés pour répondre à des centres d'intérêt divers : soutien scolaire, ouverture sur l'extérieur, potager éducatif, local pour les adolescents, bibliothèque…

Un pavillon remis à neuf a permis l'accueil de 6 nouveaux enfants.

Le village - ainsi recomposé - a reçu le 19 juillet l'agrément du Conseil Général de la Moselle pour 55 places, pour une durée de 15 ans.

Châteaudun : activité d'éveil artistique

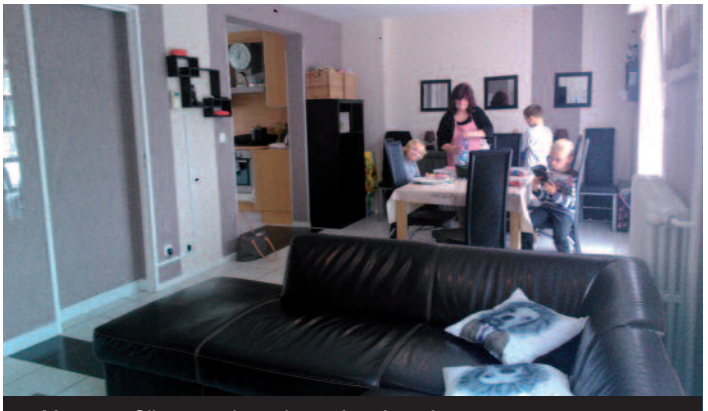

Marange-Silvange : la maison réaménagée

Marseille : patrimoine valorisé

Maison Claire Morandat : un accompagnement renforcé

Marseille

Rénovation du village

Le village, qui date des années 1970, avait pour objectif de réaliser des économies d'énergie. Après un audit énergétique réalisé sur l'ensemble immobilier, les travaux ont commencé en novembre 2013 : réfection de l'étanchéité des toits des villas et des bâtiments administratifs, dépose et changement de toutes les huisseries, isolation extérieure, installation de la ventilation mécanique. D'autres chantiers sont ouverts en parallèle : réfection des cuisines des villas, création d'une terrasse dans une villa, poursuite du programme de délimitation des villas en clôtures saines… Cette rénovation augmente également le bien-être des enfants et favorise la démarche pédagogique en termes de citoyenneté et d'écologie.

Maison Claire Morandat

Un nouvel appui pour les jeunes

L'arrivée d'une conseillère en économie sociale et familiale a enrichi l'équipe d'accompagnement éducatif et social. Son intervention concerne :

- le quotidien, en aidant les jeunes à gérer les économies d'énergie, l'hygiène, la gestion d'un budget, l'ouverture d'un compte bancaire, les relations de voisinage …
- la santé, en informant les jeunes sur la contraception, l'alcool, le tabac, les drogues, l'alimentation, les bilans de santé, l'esthétique…
- la recherche d'emploi en aidant les jeunes à réaliser un CV et une lettre de motivation, à préparer un entretien,
- le logement, en favorisant l'accès et le maintien dans un logement, l'assurance, l'APL…

Neuville-Saint-Rémy

Soutien à la scolarité

Le village qui accorde une importance particulière à la scolarité, développe des formes de soutien variées destinées à répondre aux différents besoins des enfants.

Une éducatrice scolaire est à la disposition de tous les enfants au retour de l'école. Les élèves du primaire peuvent bénéficier d'une aide aux devoirs, dans un accompagnement individualisé. Une jeune en service civique sensibilise les enfants à la méthodologie « pour faire ses devoirs » : la plupart des enfants ont souhaité participer à ces séances.

Les collégiens peuvent demander l'aide d'un enseignant extérieur sur une discipline choisie.

L'équipe du village est en lien étroit avec les enseignants des écoles, collèges et lycées qui apprécient beaucoup le soutien dont bénéficie chaque enfant du village SOS.

Persan

Consultation des jeunes

Le village, ouvert en 2010, a élu pour la première fois les membres de l'Espace Village de Consultation des Jeunes (EVCJ) :

- 2 enfants au conseil des benjamins (6-10 ans)
- 2 jeunes au conseil des adolescents (12-15 ans)
- 1 représentant à l'Espace National de Consultation des Jeunes
- 1 mère SOS
- le directeur du village SOS
- 1 représentant du conseil municipal de Persan

Le village attache une grande importance à cette instance qui favorise l'apprentissage de la citoyenneté.

Plaisir

Partage de la musique

L'association Pro Musicis a offert aux enfants du village et à leurs camarades de classe, un concert pédagogique illustrant l'histoire du petit Chaperon Rouge. Les formidables musiciennes du duo 'Humoresque' ont interprété Brahms, Mozart, Bach, Prokofiev… au violoncelle et au piano.
La verve du conteur et la générosité des artistes a conquis les enfants. La complicité que les musiciennes ont su instaurer avec leur jeune public leur a permis de faire découvrir aux enfants leurs instruments et une musique qui leur était peu familière.

A l'initiative de Pro Musicis, le Trio Karenine s'est produit le 28 octobre à Paris dans une salle mise à disposition par la Mairie du 9ème arrondissement, au grand bonheur des enfants de Plaisir, des villages de Busigny, Calais, Neuville, d'administrateurs, de représentants du siège et de donateurs.

Sainte-Luce sur Loire

Les joies du cirque

82 enfants des villages de Châteaudun, Jarville, Plaisir, Persan, Marange se sont retrouvés au village de Sainte Luce durant une semaine pour une semaine d'initiation aux arts du Cirque. Encadrés par les professionnels de l'Ecole de Cirque RECH, les artistes en herbe ont pratiqué des activités telles que le diabolo, les acrobaties sur rouleaux américains, le trapèze, l'équilibre sur boules, la clownerie, etc. Les rires ont été nombreux, la joie de vivre des enfants évidente et le plaisir d'être ensemble manifeste.

A la fin de la semaine, les enfants se sont produits devant un public nombreux, médusé par les performances des enfants. Ce spectacle a eu lieu dans une ambiance conviviale sous un chapiteau qui, pour tous, était alors « le plus grand chapiteau du monde ! ».

Plaisir : rencontre à la fin du concert

Ste luce : le plaisir de l'art circassien

ACTIVITÉ DANS LE MONDE

L'année 2013 a été marquée par :

- la construction du 4ème village au **Mali** à Khouloum, près de Kayes
- la poursuite du « Programme d'urgence Grand Sud » et du projet d'un nouveau village à **Madagascar**.

SOS Villages d'Enfants France, une des plus importantes ONG françaises

SOS Villages d'Enfants France concourt au rayonnnement et à l'action de SOS Villages d'Enfants International présente dans 133 pays. Guidée par l'esprit de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) SOS Villages d'Enfants défend les droits de l'enfant et en premier lieu celui à vivre dans un environnement familial qui favorise son développement.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » en prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France a apporté en 2013 un soutien à des milliers de bénéficiaires dans 22 pays, autour de ses missions :

accueil en villages d'enfants SOS
44 villages d'enfants SOS

prévention de l'abandon
50 Programmes de Renforcement de la Famille (PRF), centres d'accueil de jour et centres sociaux

accès à l'éducation et à la santé
97 établissements scolaires
29 structures médicales

Soit 191 structures dont bénéficient plus de 35 000 enfants.

A l'international, SOS Villages d'Enfants France gère en autonomie l'association SOS Villages d'Enfants Madagascar et contribue aux actions locales par un soutien financier dans 22 pays.

Le soutien financier apporté par SOS Villages d'Enfants France aux villages d'enfants SOS dans le monde repose sur des fonds privés qui proviennent des parrainages et des dons affectés au village SOS choisi par le parrain ou donateur. Pour certains villages SOS, s'ajoutent à ce type de financement des contributions affectées à l'ensemble de l'action dans le monde ou dont le donateur laisse à l'association le choix de l'affectation.

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

Mali (dont Urgence 150 K€)	3 990	4	10	1	3	4
Madagascar	2 947	4	13	4	12	15
Arménie	1 426	2	1	1		4
Burkina Faso	1 108	2	5	2	2	2
Vietnam	872	5	14	5	1	2
Niger	827	2	4	1	1	2
Togo	696	3	7	2	3	3
Cameroun	466	1	2		1	
Haïti (dont Urgence Haïti 258 K€)	357	1	3	1		1
Tunisie	290	2	2	1		2
SOS Orphelins d'Asie (Tsunami : Inde et Indonésie)	268	2	1	2		2
Inde	169	2	12	1	1	1
Maroc	153	2	2	1		1
Équateur	145	2		2		2
Népal	105	1	4	1	1	1
Honduras	83	1		1		
Roumanie	70	2	1	2		2
Côte d'Ivoire	39	1	2	1	1	1
Laos	38	2	6	2		2
Bosnie	27	1	1	1		2
Somalie	19	1	4	1	2	
Rwanda	15	1	3	1	1	1
Urgence Grèce	15					
TOTAL	**14 125**	**44**	**97**	**34**	**29**	**50**

village d'enfants SOS
structure pour jeunes
école
santé
programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

Madagascar

Vie institutionnelle

L'association SOS Villages d'Enfants Madagascar a élu les nouveaux membres de son conseil d'administration pour 3 ans. 2 jeunes issus du village d'enfants SOS de Vontovorona ont intégré cette instance.

Au-delà de son action dans les villages d'enfants SOS et les centres de jour, SOS Villages d'Enfants Madagascar a choisi en 2011 de venir en aide aux populations particulièrement défavorisées du Sud de la Grande Ile. Le « Programme d'urgence Grand Sud » vise à apporter un soutien très large, favorisant à terme l'autonomie des populations : aide alimentaire, scolarisation, accès à l'eau, santé... Un bureau régional a été mis en place en 2013 afin d'assurer la coordination des nouveaux développements.

Centre d'appui communautaire

Dans le Sud, 6 Centres d'Appui Communautaire ont été créés dans la région d'Androy. Grâce au partenariat avec SCA et sa marque Lotus®, 40 blocs sanitaires y ont été construits. A Sakamasy Tsihombe, l'inauguration s'est déroulée en présence de 400 personnes, dont les chefs fokontany (chefs coutumiers des quartiers) et des représentants des différents ministères.

Madagascar : l'accès à l'hygiène pour les familles démunies

Création d'un 4ème village d'enfants SOS

Ce nouveau village est prévu à Fort Dauphin, au sud-est de l'île. Le personnel administratif du futur village a été recruté et 7 mères SOS et 7 aides familiales ont commencé leur formation. Les 12 maisons familiales accueilleront à terme 120 enfants.

Prix « Women for Change »

Maître Maria Raharinarivonirina, Présidente de SOS Villages d'Enfants Madagascar, a remporté le Prix « Women for change ». Ce prix, créé par la Fondation Orange et Women's Forum, finance des projets de femmes en Afrique pour l'émancipation des femmes et des filles. Le projet de Maître Maria Raharinarivonirina avec SOS Villages d'Enfants Madagascar a été choisi par la majorité des 10 000 internautes votants, ce qui représente une aide de 25 000 € pour la création de 6 « Maisons des femmes » dans le Grand Sud.

Mali

Le pays a connu au cours de l'année 2013 un certain apaisement, ce qui a permis le déploiement des actions de SOS Villages d'Enfants Mali, en particulier à l'Ouest et au Nord.

Retour au village SOS de Socoura-Mopti

Les enfants et leurs mères SOS, évacués en avril 2012 lors des événements dans le Nord, ont pu -le 8 juillet 2013- retourner au village de Socoura/Mopti, rénové grâce au soutien de SOS Villages d'Enfants France. Les enfants, leurs mères SOS et « tantes » (aides familiales) avaient partagé pendant 15 mois la vie des 2 autres villages SOS, à Sanankoroba et Kita.

Mali : une maison du futur village SOS à Khouloum

Un 4ème village d'enfants SOS

A l'Ouest, la construction du village d'enfants SOS de Khouloum (Kayes) s'est poursuivie. Ce village est destiné à accueillir 150 enfants dans 15 maisons familiales. Des enfants, dont la situation le nécessitait, sont déjà accueillis dans des maisons louées depuis mai 2012.

Un Programme de Renforcement de la Famille apporte aussi une aide directe à 461 enfants issus de 94 familles démunies.

Il est prévu également un jardin d'enfants de 6 classes pour 180 élèves.

Un programme d'urgence

Face à l'afflux de nombreuses familles fuyant le Nord, SOS Villages d'Enfants Mali a lancé un Programme d'Appui et d'Accompagnement des Populations Déplacées à Mopti (PAADMO). Ce programme destiné à soutenir 11 750 personnes est le seul de cette ampleur par sa durée et son champ d'intervention : aide alimentaire, suivi sanitaire et nutritionnel, hygiène, animations pour les enfants, aide au retour… SOS Villages d'Enfants France a apporté une contribution de 150 000 €.

Arménie

Un voyage pour les parrains

Du 17 au 23 octobre, 10 parrains de villages SOS ont pu visiter les structures SOS en Arménie et découvrir les richesses du patrimoine national. Ils ont rencontré les enfants et les équipes des villages SOS de Kotajk et d'Idjevan et se sont rendu compte du travail accompli grâce au soutien des parrains et donateurs.

Togo

Comme au cinéma

L'association « Les Villages enchantés » propose des moments de rêve et de divertissement. La 8ème édition a eu lieu dans les villages SOS de Lomé et de Kara, du 21 au 28 novembre. Les projections, sur grand écran et en plein air, étaient accessibles non seulement aux enfants et équipes des villages SOS mais aussi à la population environnante : ainsi, à Kara, ce sont plus de 1 000 personnes qui ont pu bénéficier de moments exceptionnels.

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

D'importantes actions de communication ont soutenu les campagnes d'appel à don et ont contribué au bon maintien des recettes de la collecte privée.

Un rayonnement exceptionnel

L'association cherche à renforcer sa visibilité auprès du grand public, pour faire découvrir la force de sa mission à ceux qui ne la connaissent pas encore.
Avec un objectif : répondre toujours mieux et davantage aux besoins des enfants en détresse.

Un événement musical solidaire

100 artistes renommés, de tous horizons, se sont produits pour SOS Villages d'Enfants lors d'un concert diffusé sur France 2 en décembre. Cet événement musical fut une première pour l'association, qui a été heureuse de pouvoir bénéficier de la mobilisation de tant d'artistes à ses côtés.

Anny Duperey, fidèle marraine depuis 20 ans, y a représenté notre association, avec talent et sensibilité.

Un documentaire

« Profession, mère de cœur » : 3 mères SOS ont partagé leur engagement et les enjeux de leur fonction dans un reportage de 52 minutes, diffusé sur France 2 en novembre. Ce documentaire exceptionnel a été salué par les partenaires de l'association.

Internet : montée en puissance

2013 a achevé la mise en place opérationnelle du dispositif autour du site web, qui a prouvé sa capacité d'adaptation aux différents environnements de communication : événementiel, militance, multimedia avec la présentation de capsules audio, de video, d'images… L'actualité est très présente avec une information quotidienne (Villages – France ou Monde).

Le travail d'optimisation du trafic permet d'enregistrer une montée en puissance satisfaisante sur tous les critères quantitatifs :

Nombre de visiteurs	+ 32 %
Nombre de pages vues	+ 27 %
Nombre de dons	+ 27 %
Valeur de la collecte totale	+ 30 %

La fidélité de nos donateurs s'est confirmée sur toutes les opérations. L'association poursuit son incitation au prélèvement automatique : le nombre de donateurs est stable (15 %) mais les sommes collectées progressent de 2,7 %. La prospection, en revanche, est en baisse par rapport à 2012.

L'année 2013 confirme la forte concentration des dons en fin d'année, période marquée aussi par l'urgence aux Philippines. Dans ce contexte, la concentration de nos actions de communication sur les dernières semaines de l'année aura permis de soutenir les opérations de collecte de manière décisive.

Le montant de la collecte auprès des entreprises et fondations s'est élevé à 1,7 M€ avec une baisse de 184 K€ liée au non renouvellement de grosses opérations ponctuelles, mais avec le recrutement d'une dizaine de nouvelles entreprises. Plusieurs entreprises ont complété leur soutien en offrant à SOS Villages d'Enfants des espaces de visibilité sur des supports on line et off line ou à la télévision. Le spot réalisé par Duracell en partenariat avec Hasbro.a donné une belle visibilité à notre association en fin d'année.

Ressources : relative stabilité

Malgré un contexte de crise particulièrement préoccupant et des conditions fiscales changeantes, le montant total collecté auprès des particuliers et des entreprises atteint plus de 18,27 M€, avec un retrait limité à 2,1 % par rapport à l'année 2012.

Une gestion rigoureuse des frais de collecte a permis de maintenir un résultat net sur collecte de fonds privés comparable à l'année précédente. Les efforts ont été poursuivis pour diminuer le nombre de messages (moins 115 000) sans dégrader la collecte.

Ils nous ont soutenus en 2013

Nous adressons tous nos remerciements aux donateurs, parrains, testateurs et entreprises qui nous ont apporté leur soutien.

VALEUR DES PARTENARIATS : 1 679 877 €

VALEUR DES 7 PREMIERS PARTENAIRES :

La vache qui rit® : 220 800 €
Lotus® (Marque du groupe SCA) : 176 516 €
SALM (Cuisinella et Schmidt) : 157 636 €
Fonds d'Action Négobois : 135 000 €
Fondation Botanaga : 100 000 €
Crédit coopératif : 93 501 €
Maisons du Monde : 91 770 €

VALORISATION DES DONS EN NATURE :

- Gratuités publicitaires : 3 535 000 €
- Scolarité et loisirs : 177 874 €
- Équipements et prestations diverses : 23 962 €

Agro-alimentaire

La vache qui rit®
Carrefour
Herbalife
Dr Oetker
Blédina

Associations - Fondations - Fondations d'Entreprises

Fondation Botanaga
Sunsmile Foundation
Fondation d'entreprise
Air France
Fondation Auchan pour la jeunesse
Fondation Okworld
Fondation d'Entreprise L'Oréal
Fondation d'Entreprise
PSA Peugeot Citroën
Fondation Nahmias
Fonds Inkermann
Fondation Hardy
Fondation Zython
Agence du Don en Nature

Banque - Assurances

Crédit Coopératif
HSBC
State Street
Epargne en Conscience

Equipement - Biens de consommation

Lotus® (Marque du groupe SCA)
SALM
Cuisinella
Maisons du Monde
Fonds d'Action Négobois
Schmidt
Duracell
Hasbro
Samsung
Accueil Négoce
Vaillant Group
Grosset Janin
Parqueterie Berrichonne
Staedtler
Arjowiggings

Services

AVIS-Immobilier
Neopost
Bouwfonds Marignan Immobilier
Ticket Kadéos®
Goodman France
RSM
Bain and Company
Giving Corner
Robert Half International
Les Editions Créatives
Google Grants
SAI
Alvarum
SILC
Corinne Orbach Immobilier

Loisirs - Tourisme

Agence Nationale pour les Chèques Vacances
Oxybul éveil et jeux
Air france
Marriott
Vacances Transat
Look Voyages
Abritel
UCPA
Carrefour Voyages
The Walt Disney Company France
Voyager autrement
Romactis
Best Western
Villages enchantés

Médias

BFM Business
BFM TV
Chérie 25
Comédie !
D17
D8
France 2
France 3
France 4
France Ô
Itélé
Jimmy
NRJ Hits
NRJ Paris
Planète
Planète Thalassa
RMC Découvertes
RTL9
TMC
TF1
Ushuaia
Direct Matin
Gala
L'équipe
Libération
Marianne
Modes&Travaux
Pèlerin
Allociné
Au Féminin
Canal Plus
CCM Benchmark
Dailymotion
Figaro
Forum Opéra
Free
Hi media
Leboncoin
Le point
MSN
NRJ
Orange
Prima
Weborama
CCF
Insert
JC Decaux
Mediagare

Prix de la Fondation Air France

En 2013, date du 80ème anniversaire d'Air France, la Fondation Air France a choisi de remettre son prix à SOS Villages d'Enfants, lors d'une soirée consacrée à l'association, le 3 décembre à la Cité des Sciences à La Villette (Paris). Le métier de mère SOS a été au cœur de l'événement et la dimension internationale de l'association a été valorisée autour de son action à Madagascar. Laurence Ferrari a apporté sa contribution à cette soirée prestigieuse.

Ce prix constitue une belle reconnaissance de 10 années de partenariat entre SOS Villages d'Enfants et la Fondation Air France.

Legs : une communication spécifique

Une nouvelle annonce, conçue autour de l'interview de Pierre Pascal sur le sens d'un legs, a été diffusée en alternance avec la précédente annonce dans Pèlerin, Notre Temps, Télérama, Prima, Modes & Travaux, Marianne, Pleine Vie et dans la revue Villages de joie (mars et juin).

Une annonce est parue le 1er novembre dans Le Monde, La Croix, Le Figaro et 12 quotidiens régionaux. Le 13 septembre, Journée mondiale du legs en faveur des associations, un message dédié a été mis sur la page d'accueil du site.

PUBLICITE

« Chaque legs est un vrai geste de protection de l'enfance »

Pierre Pascal, président de SOS Villages d'Enfants

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les démarches à entreprendre pour faire un legs ou une donation au bénéfice d'une association. Entretien avec Pierre Pascal, président de SOS Villages d'Enfants.

Que représentent les legs pour SOS Villages d'Enfants ?

Je pourrais vous donner des chiffres pour vous démontrer à quel point les legs sont importants pour SOS Villages d'Enfants.

Mais, au-delà, il y a quelque chose de vraiment essentiel : c'est le sens de ce geste de générosité qui relie chaque bienfaiteur à chaque enfant de notre organisation. Ce bien-fé, qui ne nourrit d'amour et d'espérances et qui va permettre d'entretenir l'amour et les espérances des enfants, a une valeur inestimable. Expliquer à des enfants séparés de leurs parents pour des raisons graves ce que leur enfance redevenue heureuse doit à des adultes bienveillants les aide à reprendre confiance en la vie et à croire qu'ils pourront eux-mêmes être de belles personnes. C'est pour cela qu'on ne peut pas répondre à notre question sur ce que représentent les legs pour notre association, sans s'interroger sur ce qu'ils représentent d'abord pour chaque testateur.

Je comprends ; alors que représente un legs pour un testateur selon vous ?

Je vous parlerai en tant qu'homme, et non en tant que président de SOS Villages d'Enfants, de ce moment qui vient tôt ou tard, où chacun réfléchit à ce qu'il va laisser après son passage sur terre. Lorsqu'on en est là, on ne réfléchit jamais en stricte valeur matérielle. Parce qu'il rappelle tous les efforts et l'amour qu'on aura déployés pour construire sa vie, un bien témoigne aussi de ce qu'on a fait, de ce qu'on a été et de ce qu'on aura à travers lui. Sa valeur est surtout dans le bien qu'il peut encore faire et dans le sens qu'il aide à donner à notre vie. Je ne veux cache pas que je préfère ce sens du mot « bien » ! Tout le sens d'un legs est là : c'est la décision que chacun prend pour vivre très longtemps dans le cœur et dans le souvenir de personnes de son choix. C'est pour cela qu'aucune vie n'est dérisoire, aucun bien n'est insignifiant et aucun testament n'est négligeable. C'est comme un regard ou une attention : quelqu'ils soient intangibles, la volonté qui les porte donne à certains une force extraordinaire.

« Un legs, c'est à la fois de l'amour et des moyens ; les deux sont indissociables. »

Pourquoi insister tant sur « l'intangible » ?

Mais parce que c'est ce qui nous sauve... Voir ce qui nous sauve, ce qui nous donne que le matériel. Il y a quelques semaines, une dame de plus de 90 ans est venue nous rendre visite dans nos bureaux parisiens. Elle s'est donné la peine d'un long déplacement pour nous rencontrer parce qu'elle voulait connaître les femmes et les hommes à qui elle envisageait de confier une partie de son héritage. Dans le moment que nous avons partagé ce jour-là, chacun a compris l'enjeu de cette visite à travers les mots simples et chaleureux échangés : la confiance, la foi dans le bonheur, le respect de la vie et de la dignité de chacun.

Pierre Pascal, Président de SOS Villages d'Enfants

Mais un legs sert aussi votre association d'une manière très concrète ? Pouvez-vous en préciser ?

Oui et c'est cela que j'essaie de démêler : un legs, c'est à la fois de l'amour et des moyens ; les deux sont indissociables. Chaque legs est un vrai geste de protection de l'enfance parce qu'il lui manifeste de la bienveillance et parce qu'il contribue à l'accueil de plus d'enfants, à la formation de plus de « mères SOS », à la construction de plus de « villages SOS ». Chaque testateur est un authentique protecteur de l'enfance dont la confiance et la générosité nous touchent de manière extraordinaire. À chacun, je voudrais dire un grand merci !

DEMANDE D'INFORMATION

Coupon à retourner dûment rempli, sous enveloppe affranchie à : SOS Villages d'Enfants - Service Legs et donations 6 rue Monsieur – 75008 Paris

☐ OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part la brochure d'information sur les legs, donations et assurance-vie en faveur de SOS Villages d'Enfants.

☐ OUI, je souhaite que le responsable des legs et donations me contacte par téléphone.

Ces informations restent confidentielles et ne vous engagent en aucun cas du fait de votre

Mes coordonnées (à indiquer en majuscule)

☐ M. ☐ MME PRÉNOM

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉL :

Annonce legs et donations

Dispositif Médias

L'association a fait le choix d'une présence soutenue dans 3 médias : radio – télévision – affichage, exclusivement sur la base de la gratuité.

A la télévision, le film « La poupée » a été diffusé sur plus de 20 chaînes, avec 374 spots entre le 27 novembre et le 31 décembre. SOS Villages d'Enfants a été bénéficiaire de l'émission « Qui veut gagner des millions » le 21 décembre.

L'affichage – d'envergure nationale – a été présent entre le 30 décembre et le 13 janvier 2014, sur 1 620 panneaux digitaux dans les gares et les centres commerciaux.

Le partenariat avec Radio Classique a été renouvelé pour la 3è année consécutive autour des chroniques « Musiques d'enfance ». 20 nouvelles personnalités ont évoqué un souvenir d'enfance lié à la musique classique (cf. p. 42). SOS Villages d'Enfants a par ailleurs été le fil rouge de la ligne éditoriale de Radio Classique lors de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre. SOS Villages d'Enfants a été associée au Festival Radio Classique et au concert de Noël.

Le taux de notoriété de notre association auprès des auditeurs de la station atteint 85 %.

Le concert Tous en Cœur

Une Soirée

L'événement fera date : il est le premier de ce type à être organisé en faveur de l'enfance en danger, pourtant l'une des causes qui touchent le plus les Français. 100 artistes se sont mobilisés le 13 septembre au Théâtre du Châtelet autour d'Anny Duperey pour un concert au profit de SOS Villages d'Enfants. Pendant près de deux heures, une suite de tableaux musicaux alternant les styles et les époques ont enthousiasmé le public venu en nombre. Sur scène, des artistes classiques (les meilleurs chambristes de la jeune génération, de grands chanteurs lyriques dont Philippe Jaroussky, Karine Deshayes, Nathalie Manfrino, Florian Laconi), de variété (Nolwenn Leroy, Elodie Frégé, Tal, Julie Zenatti, Pascal Obispo, Emmanuel Moire, Yves Duteil…), de jazz (André Ceccarelli, Raphaël Imbert…) ont uni leurs voix pour soutenir l'enfance en danger.

Communication

L'association a relayé l'information à travers ses différents outils de communication : Villages de joie, Site Internet, Lettre aux adhérents, e-mailings, mailings, etc. Durant les semaines précédentes, le concert avait mobilisé un important dispositif de communication qui a vu la déclinaison de son visuel en médias gracieux.

Affiche

- Affichage : campagne en abribus Insert et JC Decaux sur 3 760 faces et une campagne sur les panneaux lumineux du réseau Ville de Paris
- Presse : Direct Matin, Libération, Gala, Télérama, Questions de femmes, Femme actuelle, Diapason, Journal du Golf.
- Digital : Lepoint.fr, orange.fr prima.fr, NRJ, Forum Opéra, Free.fr, msn.fr, CCBenchmark , Hi Media

Dès le 9 décembre, le CD Tous en Cœur était disponible dans les bacs. Des spots publicitaires pour le promouvoir étaient diffusés gratuitement en décembre sur les chaînes du groupe France Télévisions.

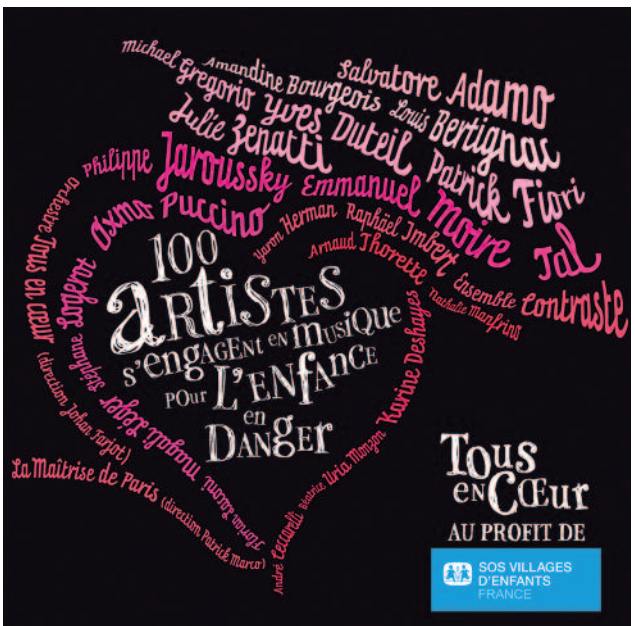

CD du concert

Diffusion sur France 2

La diffusion de ce concert sur France 2 le 29 décembre a offert une visibilité médiatique inédite pour SOS Villages d'Enfants. Diffusé à 16 h 20, le programme a réuni 1 300 000 téléspectateurs (soit 8,7 % de part d'audience).

L'association a également bénéficié du dispositif de promotion mis en place par France 2 pour annoncer l'émission :

bandes-annonces, citations dans L'Instant Alcaline (3 000 000 téléspectateurs), dans Télématin (1 200 000 téléspectateurs), dans Vivement Dimanche (4 200 000 téléspectateurs) ainsi que dans le Journal Télévisé du soir (4 000 000 téléspectateurs).

Les autres médias se sont aussi fait l'écho de cette manifestation :

- Le Figaro, Le Parisien, Direct Matin, La Croix, Point de vue, A Nous Paris, Valeurs actuelles, Métro, Télérama Sortir, Figaroscope
- interviews radio sur Europe 1, RTL, Radio Classique, France Inter, RCF, France Musique, Radio Notre Dame et France Bleu national.

Documentaire Profession : mère de cœur

Valérie, Gisèle et Sylviane ont été filmées, durant plusieurs semaines, au sein d'un village d'enfants SOS, ainsi que les fratries qui leur sont confiées et d'anciens enfants placés aujourd'hui devenus adultes. Ce sujet a été traité sur un format long, 52 minutes, donnant ainsi une information de qualité sur un aspect majeur et spécifique de l'association.

A la rencontre de mères SOS

Le reportage intitulé « Profession : mère de coeur », diffusé sur France 2 le mardi 26 novembre à 22 h 20 a réuni 800 000 téléspectateurs, soit 4,1 % de parts d'audience. Ils ont pu découvrir les nombreux aspects de ce métier, de cet engagement et les enjeux auxquels les mères SOS doivent faire face.

Le documentaire a été l'occasion d'un questionnement autour de cette prise en charge spécifique de l'enfance en danger : comment ces femmes, entourées par les équipes de l'association, parviennent-elles à répondre à des situations particulières, douloureuses, aux besoins de chaque enfant et adolescent ? Liens avec les familles des enfants, évolution et professionnalisation de la fonction, recrutement étaient autant de thèmes abordés dans ce documentaire.

La présence des enfants, dont l'anonymat est respecté, est illustrée et évoquée par de nombreux plans sur leur univers : cartables, jouets, dessins, chaussons, cahiers et devoirs…

Communication

Afin de mobiliser le plus grand nombre autour de la diffusion de ce documentaire, un e-mailing a été adressé aux donateurs, partenaires institutionnels au niveau national et local, partenaires entreprises et autres contacts privilégiés.

Le documentaire a fait l'objet d'une présentation en avant-première aux partenaires et grands donateurs de SOS Villages d'Enfants, les 19 et 20 novembre, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Un dossier de presse réalisé à cette occasion, a été remis à chaque participant.

RICHESSES HUMAINES

Des collaborateurs engagés

Effectifs

507 personnes soit 466.29 ETP*, tous types de contrats confondus.
Les CDI représentent 93 % des emplois.

Formation

5 % de la masse salariale
9 000 heures de formation
6 Mères SOS formées au tutorat
8 Aides familiales formées au tutorat

Recrutement

2	Directeurs
1	Chef de service
6	Educateurs
16	Mères SOS (éducatrices familiales)
22	Aides familiales
3	Administratifs
7	Services généraux

Relations sociales

12	Réunions du comité d'entreprise
44	Réunions de délégués du personnel
11	Réunions de négociation avec les organisations syndicales

* Equivalent Temps Plein

Les informations ci-dessous concernent l'activité de SOS Villages d'Enfants en France métropolitaine. Favoriser et faciliter la promotion interne est un facteur de motivation et de dynamisation des équipes. Par l'accès à des formations qualifiantes, l'association entend former les cadres et employés de demain.

Groupe de travail chargé du recrutement, de la formation et de l'accompagnement des éducatrices familiales et aides familiales

En 2013, 16 éducatrices familiales et 20 aides familiales ont pris leurs fonctions représentant respectivement 13,5 % et 15,5 % de leur catégorie professionnelle. Hors départ à la retraite, le taux de remplacement est de 13 %.

Le groupe de travail « opérationnel » s'est réuni 12 fois, a étudié plus de 2 000 candidatures, 350 dossiers ont été envoyés et 80 dossiers ont été reçus en retour. Près de 120 candidates ont été reçues en entretien, soit 20 % de plus qu'en 2012. Les candidatures viennent de sources variées et principalement d'internet.

Origine des candidatures

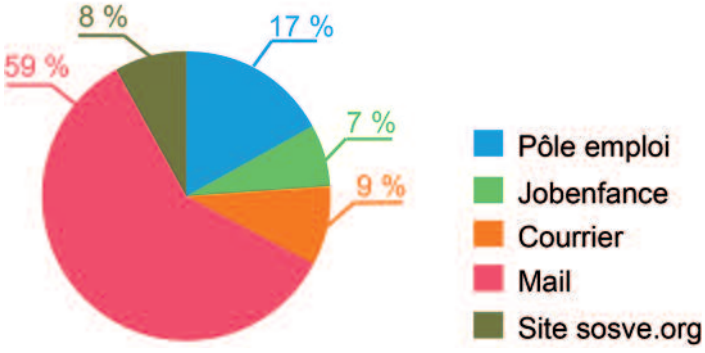

Le délai de recrutement est de 3 mois en moyenne en 2013, comme en 2012.

Le coût de recrutement est de l'ordre de 1,25 K€/recrutement, en baisse par rapport à 2012 (1,30 K€/recrutement). 68 périodes d'observation, préalables à l'embauche, ont été organisées en 2013 pour les candidates éducatrices et aides familiales.

Formation

L'association concourt au développement de la formation professionnelle continue en faveur de son personnel. Les actions de formations sont financées en partie par le versement d'une cotisation annuelle calculée sur le total des rémunérations des salariés. Cet engagement dans la formation, de l'ordre de 5 % au sein de l'association, va au-delà des 2,3 % du taux légal. Il permet de privilégier la mobilité interne et de donner ainsi de nouvelles opportunités aux collaborateurs en les accompagnant dans des formations adéquates. Plus de 9 000 heures de formation ont été dispensées à plus de 150 salariés.

Ainsi, 1 salarié sur 3 a bénéficié d'une formation.

Inscrite dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation institutionnelle, mise en place en 2012, a pour objet d'améliorer la fidélisation du personnel, de créer un sentiment d'appartenance et une identité professionnelle. 3 groupes de 15 éducatrices et aides familiales ont suivi cette formation en 2013. La centralisation sur Paris a permis des échanges très constructifs entre participantes de différents villages et une forte cohésion de groupe s'est instaurée.

Groupe de la formation institutionnelle

Les interventions faites par des ressources internes (directeurs, chefs de service, psychologues) ont été fortement appréciées : théorie et échanges sur les pratiques ont suscité beaucoup d'intérêt. Au-delà des formations centrées sur les thèmes de la fratrie, la parentalité, l'attachement, le développement de l'enfant... les stagiaires ont également travaillé sur la préparation d'un rapport écrit qu'ils doivent remettre à l'issue des 6 semaines de formation, sur le thème de leur choix. L'objectif est de valider l'appropriation de la formation. Chaque rapport est présenté devant le groupe lors de la dernière semaine de formation et fait l'objet d'échanges.

Politique salariale

La rémunération des salariés, en application de la convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (CCN 66) est liée à la valeur du point. Après plusieurs accords signés entre les partenaires sociaux nationaux et le syndicat employeur auquel l'association adhère, le SYNEAS, et les refus successifs de la commission nationale d'agrément, en décembre 2013 un accord a enfin été trouvé et une nouvelle valeur du point a été agréée. Rétroactive au 1er avril de cette même année, elle porte la valeur du point à 3,76 € (3,74 € depuis le 01/01/2010) soit une augmentation de 0,5 %.

France générosités, dans son étude sur les rémunérations, faite auprès de 30 associations et 20 fondations, rappelle que les écarts entre les rémunérations faibles et les plus élevées sont de 1 à 5 contre 1 à 8,4 dans le secteur marchand. Il est à noter qu'à SOS Villages d'Enfants, selon la même méthode de calcul, l'écart varie de 1 à 3.

Politique de Ressources Humaines volontariste envers les jeunes

L'association entend aider les jeunes et leur faciliter l'accès à l'emploi. Ainsi, chaque établissement accueille en moyenne 1 stagiaire par an (principalement des éducateurs en formation) et 2 jeunes sélectionnés ont été respectivement en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation.

En 2013, 11 jeunes volontaires, âgés en moyenne de 22 ans, ont été accueillis au sein de 7 villages, pour des missions de soutien et d'accompagnement scolaire et/ou d'éveil culturel et artistique d'une durée moyenne de 11 mois.

L'agrément de 2 ans dont bénéficie l'association pour l'accueil de ces jeunes en contrat d'engagement en service civique a pris fin en 2013. Une demande de renouvellement a été déposée pour les années 2014 – 2015.

L'engagement en faveur du service civique est un véritable tremplin pour l'accès à l'emploi. En effet, parmi les 17 volontaires accueillis entre 2012 et 2013, trois d'entre eux ont accédé à un contrat de travail au sein de l'association à l'issue de leur mission, et au moins trois autres y ont découvert leur future voie professionnelle, éducateur spécialisé notamment. L'association les a alors aidés dans leur préparation au concours.

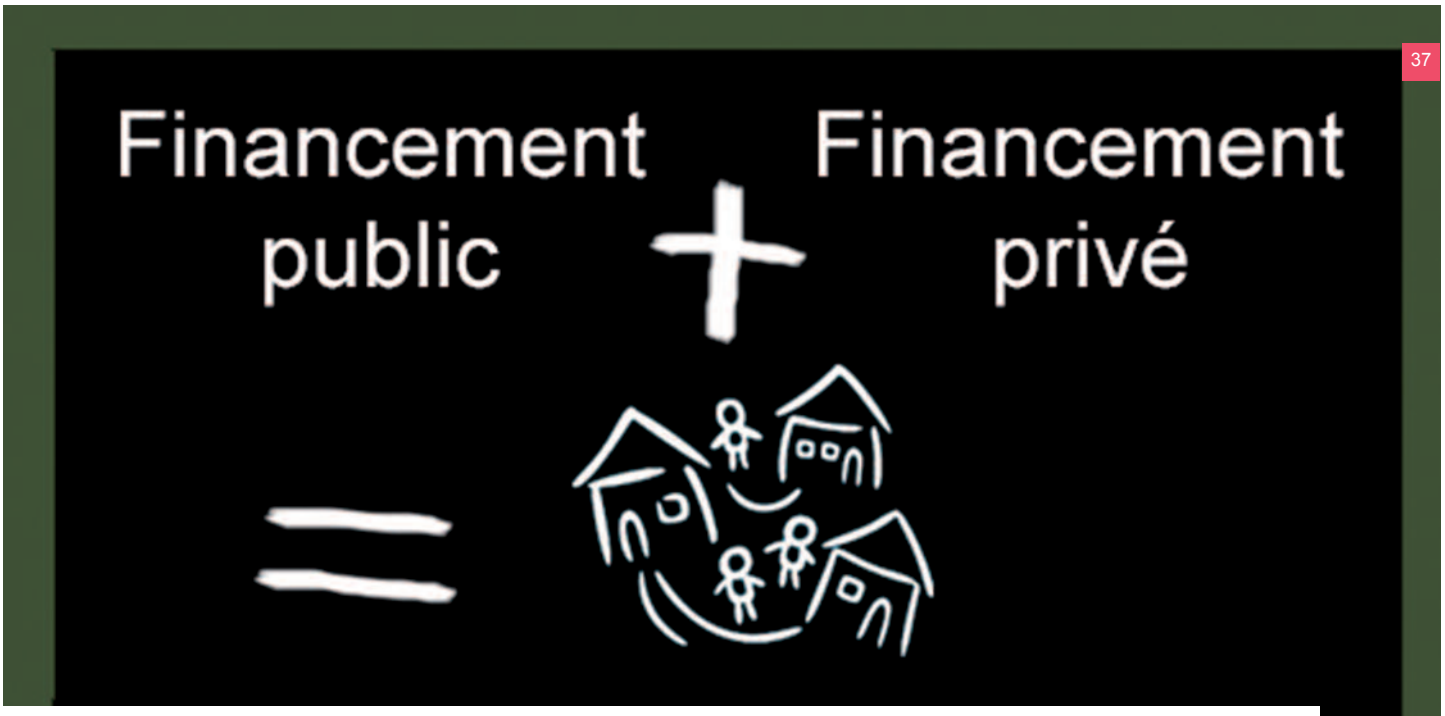

FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

En 2013, malgré la crise, SOS Villages d'Enfants a pu compter sur la fidélité de ses partenaires publics, privés et ses donateurs pour continuer sa mission.

SOS Villages d'Enfants France s'emploie, parallèlement, à systématiser son approche de rationalisation des coûts.

Rigueur et transparence

Origine des ressources et emplois en 2013

- 41 % proviennent de financements privés
- 52 % proviennent de financements publics (prix de journée)
- 7 % proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers

Collecte privée : 23,4 millions d'euros

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils généraux, 88,47 € vont au profit des enfants

Nos comptes sont publiés chaque année et consultables sur www.sosve.org
Le compte d'emploi des ressources est présenté conformément aux règles comptables applicables au 1er janvier 2010.

Afin d'assurer une totale transparence sur les comptes annuels 2013, le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes sont présentés en annexe.

Les ressources en 2013

SOS Villages d'Enfants finance l'ensemble de ses actions en France et dans le monde de manière relativement équilibrée entre fonds publics et privés.

- 52 % de ses ressources proviennent de financements publics, dédiés à son activité en France.
- 41 % de ses ressources proviennent de fonds privés issus de la générosité du public et financent la totalité des frais de fonctionnement et d'investissements de son action dans le monde et donnent aux mères SOS, aux enfants et aux villages SOS qui les accueillent des moyens complémentaires non pris en charge par les conseils généraux. Cette contribution privée représente en moyenne 7,3 % de l'action en France et un complément indispensable aux dispositifs publics soumis à restrictions budgétaires.
- 7 % proviennent d'autres types de ressources, dont les placements financiers.

Les sources de financement

Les financements publics

SOS Villages d'Enfants reçoit des subventions de fonctionnement des conseils généraux au titre d'une délégation de mission de service public de la protection de l'enfance en France : accueil des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance suite à une décision judiciaire dans la quasi-totalité des cas. Le prix de journée, fixé par le conseil général du département, correspond au montant journalier versé à l'association, pour la prise en charge d'un enfant dans un village SOS.

En 2013, les conseils généraux ont versé près de 30,6 M€ contre 31,4 M€ en 2012.

Sur l'année 2013, l'association a réalisé 235 706 journées d'accueil conformément aux prévisions initiales validées par les services sociaux (235 769 journées). La baisse d'activité par rapport à l'exercice précédent (239 860 journées) s'explique par la volonté des conseils généraux de ne plus faire de suractivité dans les villages SOS.

Les financements privés

Malgré un contexte de crise particulièrement préoccupant et des conditions fiscales changeantes, propices aux incertitudes et à l'attentisme en cours d'année, le montant total collecté en 2013 auprès des particuliers et des entreprises atteint plus de 18,27 M€, en retrait de 2,1 % par rapport à l'année 2012.

L'organisation de nouveaux événements médiatiques a permis à SOS Villages d'Enfants de bénéficier d'une bonne visibilité et de limiter la tendance à la baisse annoncée par toutes les enquêtes sur la générosité du public.
Une gestion rigoureuse des frais de collecte a également permis de maintenir un résultat net sur collecte de fonds privés sensiblement comparable à l'année précédente pour s'établir à 16,6 M€ en 2013 (contre 17,1 M€ en 2012).

Les legs, donations et assurances-vie représentent un peu plus de 5,1 M€ (soit 384 K€ de moins qu'en 2012). Les assurances-vie représentent 2 152 K€ soit 42 % des libéralités de 2013.

Ces financements sont issus d'appels à la générosité du public ainsi que de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

Origine des financements privés

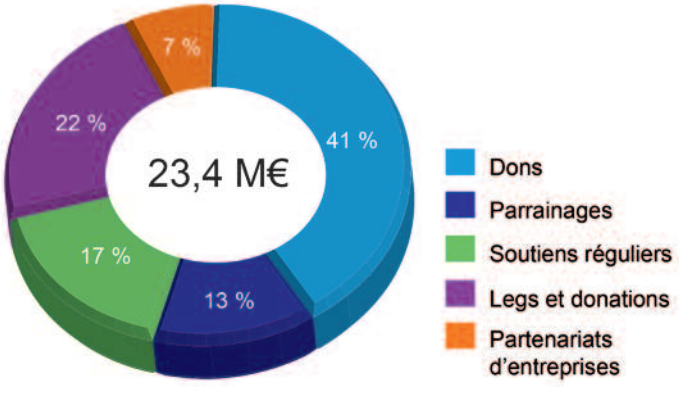

L'emploi des ressources

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils généraux, 88,47 € vont au profit des enfants.

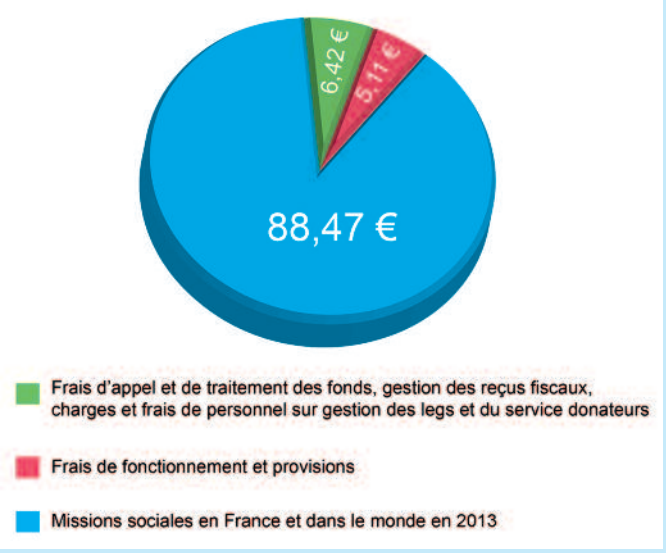

Source : chiffres du compte d'emploi des ressources 2013

Les missions sociales en France Budget : 37,1 M€

Une gestion optimisée des budgets des villages sur leurs missions sociales a permis d'en limiter sensiblement le coût pour faire plus à moyens quasi constants.

L'activité (235 706 journées) en 2013 a été financée à hauteur de 4,5 M€ par les ressources collectées auprès du public et de 32,6 M€ par les conseils géné-raux.

Les principaux investissements 2013 :
La rénovation du village de Neuville (750 K€) s'est déroulée sur l'année 2013 et prendra fin au 1er trimestre 2014.

D'autres dossiers de chantiers majeurs ont été travaillés en 2013 :

- rénovation du village de Marseille débutée en décembre (1 M€)
- étude sur la rénovation du village de Busigny à opérer par phases de décembre 2013 à fin 2015 (1,6 M€).

D'autres sites ont également bénéficié de divers aménagements et rénovations : Jarville, Marange et Plaisir.

Les missions sociales dans le monde Budget : 14,9 M€

Outre la France, SOS Villages d'Enfants France est également présente sur 22 pays et concentre prioritairement son action et ses moyens sur une dizaine de pays prioritaires.

les actions sont financées exclusivement par la générosité du public (dons, parrainages, legs et donations, partenariats d'entreprise et de bénévolats de compétences). Les fonds utilisés en 2013 sont stabilisés pour se porter à 14 912 K€ (versus 14 785 K€ en 2012). Ce financement intègre la construction du village de Khouloum au sud-ouest du Mali finalisée fin 2013. A Madagascar, les autorisations administratives locales définitivement obtenues fin 2013 permettront le lancement de la construction du 4ème village en 2014.

Une politique de réserves pour planifier les actions dans la durée

Accueillir et accompagner de jeunes enfants vers l'autonomie et la vie adulte nécessite une vision à long terme et d'en anticiper le financement.

Au 31/12/2013, les ressources collectées auprès du public, non utilisées et non encore affectées s'élèvent à 25,35 M€. L'utilisation de ces ressources contribuera :

- à renforcer la réserve prudentielle de fonctionnement de 232 K€
- à la réalisation de nouveaux projets : la rénovation de 4 villages SOS (Marseille, Busigny, Niamey au Niger et Vinh au Vietnam), les travaux de la Maison Claire Morandat et la construction du village SOS de Fort Dauphin à Madagascar.

La poursuite du Plan informatique sur la disponibilité et la rapidité de traitement de l'information

Après la mise à jour du Progiciel de Gestion Intégré (ERP Sage X3), permettant de centra-liser et partager l'information comptable et financière aux différents niveaux de l'organisation, le processus s'est poursuivi en 2013 par :

- un changement d'infogérant par appel d'offres pour un appui et un suivi plus précis des moyens techniques
- la migration de nombreux serveurs vers des environnements virtualisés permettant d'en faciliter la maintenance et d'en réduire les coûts
- la migration technique des réseaux Orange afin d'en augmenter le débit entre les sites et le siège pour une meilleure fluidité de l'information
- la sécurisation renforcée de nos données (sauvegarde, double firewall...)

- la mise en place de nouveaux serveurs délocalisés en Ets (plus rapide et sécurisé)
- la mise en conformité de l'ensemble des systèmes et réseau pour réduire les lenteurs d'accès

La poursuite du programme de réduction des coûts

Ce programme, initié avec un réel succès en 2012, consiste à :

- mettre en place un tableau de bord recensant l'ensemble des contrats et le suivi du niveau d'engagement financier et des échéances
- analyser tous les contrats majeurs de l'association afin d'évaluer leur pertinence, le rapport « plus-value et qualité apportée / coût » et leur remise en concurrence tous les 3 à 4 ans
- s'associer ponctuellement ou plus durablement avec d'autres organisations de même type ou des centrales de référencement afin de représenter un poids suffisamment important pour négocier des prix en baisse sur la base de ces nouveaux volumes. Les primes d'assurance, par exemple, ont baissé de 11,5 % en 2013.
- revoir tous contrats dont la qualité de prestation laisse à désirer pour en améliorer a minima la teneur : faire mieux au même prix.

L'ensemble de ces démarches vise à minimiser le coût et améliorer la qualité au seul bénéfice des services rendus aux enfants accueillis dans nos villages. Elle répond également à la prise en compte des grandissantes contraintes budgétaires de nos financeurs publics et à l'amélioration du bien-être au travail.

Un appel d'offres majeur réalisé en 2013 sur l'ensemble du parc automobile (achat et location), a permis d'améliorer les prestations (équipements et maintenance) et de conserver les tarifs de l'année 2010.

MERCI À

Anny Duperey,

notre fidèle marraine de cœur depuis 20 ans, qui a invité de très nombreuses personnalités d'horizons divers à donner leur témoignage dans le cadre des chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique (voir ci-dessous).

Laurence Ferrari

qui a participé à la promotion du concert Tous en Cœur et du documentaire « Profession Mère de cœur ». Elle a témoigné de son engagement en faveur de notre association lors de la soirée de remise de prix de la Fondation Air France le 3 décembre à la Cité des Sciences à La Villette.

ET

aux artistes mobilisés lors du concert Tous en Cœur

Salvatore Adamo (Chanson française), Karol Beffa (Pianiste), Louis Bertignac (guitariste et chanteur), Amandine Bourgeois (Chanson française), Franck Braley (Pianiste), André Ceccarelli (Batteur), Karine Deshayes (Mezzo-soprano), Yves Duteil (Chanson française), Patrick Fiori (Chanson française), Elodie Frégé (Chanson française), Michaël Gregorio (Humoriste), Yaron Herman (Pianiste), Raphaël Imbert (Saxophoniste), Janine Jansen (Violoniste), Philippe Jaroussky (Contretenor), Florian Laconi (Ténor), Magali Léger (Soprano), Nolwenn Leroy (Chanson française), Stéphane Logerot (Contrebassiste), Nathalie Manfrano (Soprano), Emmanuelle Moire (Chanson française), Aurélien Naffrichoux (Guitariste), Yael Naim (Chanson française), Sarah Nemtanu (Violoniste), Pascal Obispo (Chanson française), Oxmo Puccino (Chanson française), Tal (Chanson française), Béatrice Uria-Monzon (Mezzo-soprano), Sonia Yoncheva (Soprano), Julie Zenatti (Chanson française), Kojiro Okada (Jeune pianiste), Fabien Ruiz (Claquettiste), Fanfare et Bagad de la 9ème Brigade d'infanterie de Marine, L'ensemble Contraste, le Quatuor Ebène (Quatuor à cordes), l'Orchestre Tous en coeur, sous la direction de Johan Farjot.

aux participants aux chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique :

Salvatore Adamo, Pierre Bellemare, Teresa Berganza, Gilbert Cotteau, Karine Deshayes, Alexandre Desplat, Leny Escudero, Marek Halter, Magda Hollander-Lafon, Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Nathalie Manfrino, Macha Méril, Marc Minkowski, Roger Muraro, Yann Quéffelec, Arnaud Thorette, Albert Uderzo, Marina Vlady, Jacques Weber.

à Stéphane Viseux

qui - en 2011, 2012 et 2013- a relevé 3 défis exceptionnels et parcouru au total 7 382 km à vélo pour SOS Villages d'Enfants.

à chacun de nos donateurs fidèles !

www.sosve.org